

- 17 -

De bord opposé aux casemates, un radar de recherche contre avions et un radar de recherche "marine" sont implantés à flanc de coteau. Un projecteur permet le tir de nuit. De nombreuses mitrailleuses en tourelles ou en niche assurent la défense immédiate de la batterie. La défense contre avions est assurée par une première batterie de deux pièces en cuves bâties sur deux des casemates de 164 et une deuxième batterie de trois canons de D.C.A. située à quelques deux cents mètres au nord de la batterie.

II.- Soulac

(Plan 19/VII - Photos 58 à 60)

Am bord de la ville de SOULAC d'où partent les routes conduisant à l'intérieur des terres, la magnifique plage est bordée d'une quadruple rangée d'obstacles : pieux en bois ou chevaux de frise.

Au nord du village, se trouve un poste bétonné de direction de tir entouré de tourelles pour mitrailleuses au canon de char, probablement poste de direction de tir secondaire de la batterie des NUTEX.

Courant devant la partie nord de la ville, un mur anti-char borde la plage qui peut balayer un canon anti-char en casemate construit à l'extrémité même de ce mur.

...

Soulac (p. 17), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel**

"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes. Plans.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20053300005NUCA

Auteur de l'illustration : Guilio Padovani

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation